



AFFAIRE BENALLAENQUÊTE

« Il doit collectionner les passeports »

Alexandre Benalla est entendu ce lundi par la commission d'enquête sénatoriale. Jean-Pierre Sueur, co-rapporteur, pointe le dysfonctionnement du gouvernement dans cette affaire.

Alexandre Benalla est entendu ce lundi par la Commission d'enquête sénatoriale au sujet de l'utilisation abusive de passeports diplomatiques. Pour Jean-Pierre Sueur, sénateur et co-rapporteur de cette commission, l'enjeu, « c'est la vérité ». En effet, il existe encore certaines zones d'ombre qui n'ont pas été éclaircies mercredi dernier par les déclarations de Patrick Strozda, directeur de cabinet d'Emmanuel Macron, et Jean-Yves le Drian, ministre des Affaires étrangères. « Il reste beaucoup de questions qui ne sont pas résolues, déclare Jean-Pierre Sueur, beaucoup de contradictions, de non-dits et de silences. »

Ce qu'il reste à savoir

De quelles contradictions parle-t-on ? Du fait qu'Alexandre Benalla a gardé ses passeports alors qu'il avait déclaré sous serment les avoir laissés dans son bureau à l'Élysée ? Des accusations de faux

avancées par le cabinet de l'Élysée la semaine dernière ? Jean-Pierre Sueur ne laisse échapper aucun indice. Pas de conclusion hâtive pour le sénateur qui croit et respecte « la logique du contradictoire ». Et sur le nombre de passeports d'Alexandre Benalla, quatre au total ? « Il doit être collectionneur », ironise le sénateur. « Il est fréquent de délivrer deux passeports diplomatiques. Ce qui est étrange, c'est que le second passeport diplomatique ait été renouvelé le jour même, ou le lendemain du jour, où il n'exerçait plus aucune mission pour l'État. »

Un simple dysfonctionnement ?

Benjamin Griveaux, porte-parole du gouvernement, a parlé dimanche d'un « dysfonctionnement » concernant cette affaire. Le terme est bien choisi selon Jean-Pierre Sueur. « Il est clair, affirme-t-il, que dès lors qu'il s'est agi de Monsieur Benalla, il y a eu un réel dysfonctionnement, aussi bien à la présidence de la République qu'au sein de plusieurs ministères. C'est-à-dire que des réponses, qui normalement auraient dû être

apportées, des actions qui auraient dû être faites, ne l'ont pas été. » Il prend pour exemple le téléphone ultra-sécurisé qu'Alexandre Benalla n'a pas remis le 31 juillet, jour de son limogeage. L'Élysée ne s'est avisée que le 4 octobre de son absence. Le principal intéressé a-t-il été couvert par de hauts responsables ? Le sénateur ne veut pas répondre à cette question, pas pour l'instant.

La revanche du Sénat

« Heureusement qu'il y a le Sénat », lance-t-il. « Parce que la commission d'enquête parlementaire de l'Assemblée nationale a explosé en vol, c'est nous qui faisons le travail, et nous seuls. » Le souci, c'est qu'Alexandre Benalla a été mis en examen vendredi dernier. Il pourrait très bien s'accorder, de fait, un droit de silence. ■